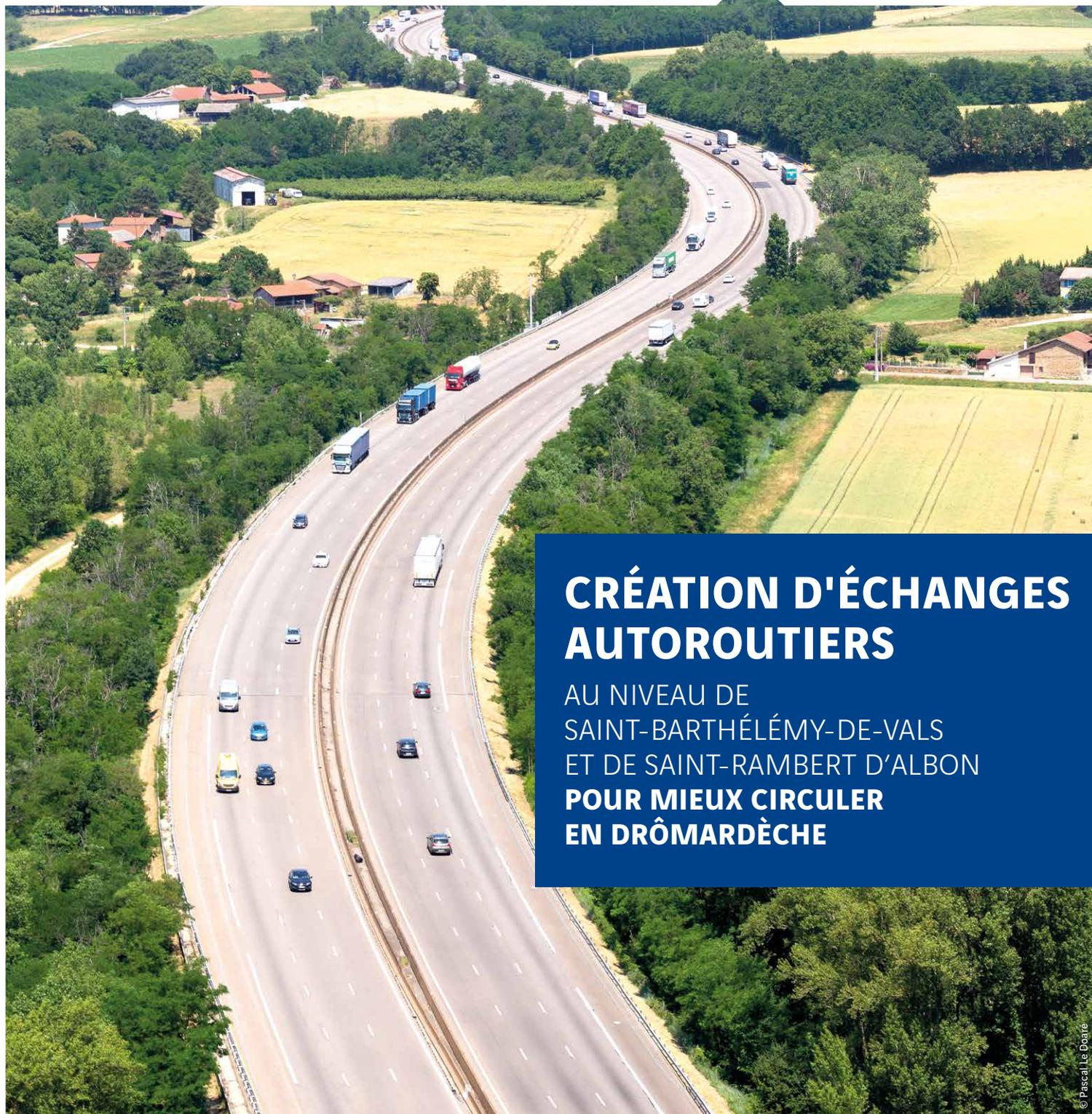


# CONCERTATION PUBLIQUE A7 ÉCHANGEUR DE PORTE DE DRÔMARDÈCHE

DU 16 SEPTEMBRE  
AU 4 OCTOBRE 2019



## CRÉATION D'ÉCHANGES AUTOROUTIERS

AU NIVEAU DE  
SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-VALS  
ET DE SAINT-RAMBERT D'ALBON  
**POUR MIEUX CIRCULER  
EN DRÔMARDÈCHE**

© Pascal Le Doaré

**LE DISPOSITIF DE CONCERTATION ..... 5****LE PROJET ..... 6****LES BÉNÉFICES DU PROJET ..... 8****LES SCÉNARIOS ÉTUDIÉS ..... 12****L'AMÉNAGEMENT PRÉFÉRENTIEL ..... 16****LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS ..... 19****LE PLANNING DU PROJET ..... 22**

**« CE PROJET FACILITERA L'ACCÈS AU TERRITOIRE DE LA DRÔME ET DE L'ARDÈCHE ET AURA UN IMPACT TRÈS FAVORABLE SUR SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE. »**

Je me félicite de cette opération d'échangeur autoroutier sur le réseau ASF inscrite au plan d'investissement autoroutier porté par l'État et conduite en partenariat avec la Communauté de communes de Porte de DrômArdèche, le Département de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et VINCI Autoroutes.

Les échanges autoroutiers situés à hauteur de Saint-Rambert d'Albon et Saint-Barthélémy-de-Vals, ainsi que leurs aménagements connexes, répondent aux besoins de mobilité au quotidien sur la plus longue portion de l'autoroute A7 sans entrée ou sortie (actuellement 32 km).

Ce projet facilitera l'accès au territoire de ce secteur du nord de la Drôme et favorisera son développement économique et touristique, tout en améliorant les conditions de circulation sur le réseau secondaire, notamment dans les zones urbaines et sur la RN7.

Ces échanges autoroutiers répondent à une demande forte des collectivités territoriales qui en sont à l'origine et qui se sont engagées à prendre en charge les investissements nécessaires à leur réalisation aux côtés de l'État.

J'invite chacun à faire part de ses attentes et à donner son avis concernant ce projet dans le cadre de la concertation publique que j'ai ordonnée au titre du Code de l'urbanisme et qui est mise en œuvre par le maître d'ouvrage VINCI Autoroutes du 16 septembre au 4 octobre 2019.

**Hugues Moutouh,**  
Préfet du Département de la Drôme.

## LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

# COMMENT PARTICIPER ET DONNER SON AVIS SUR LE PROJET ?

Du 16 septembre au 4 octobre 2019, VINCI Autoroutes et ses partenaires mettent en place un dispositif de concertation avec les habitants et l'ensemble des publics concernés par le **projet d'aménagement d'échanges autoroutiers à hauteur de Saint-Rambert d'Albon et Saint-Barthélémy-de-Vals**.



## POURQUOI UNE CONCERTATION PUBLIQUE ?

Le projet d'échangeur de Porte de DrômArdèche concerne un large public : les habitants et les riverains des communes concernées et du territoire en général, les usagers du réseau autoroutier, les élus, ainsi que les acteurs socio-économiques (entreprises et tissu associatif local). La concertation publique vise à informer l'ensemble de ces acteurs et leur offre l'opportunité de s'exprimer sur le projet en amont de sa réalisation.

**Conduite sous l'égide du Préfet de la Drôme et préparée en partenariat avec la Communauté de communes de Porte de DrômArdèche, le Conseil départemental**

**de la Drôme et la Région Auvergne Rhône-Alpes, cette concertation se déroule en application de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme.**

Cette concertation doit permettre à chacun de comprendre pourquoi et comment ce projet peut être réalisé. Elle offre la possibilité d'échanger avec le maître d'ouvrage et ses partenaires, afin de donner son avis et de faire des propositions, pour contribuer à la qualité d'un projet qui réponde le plus possible aux besoins du territoire.



## COMMENT S'INFORMER ET S'EXPRIMER ?

Le présent **dossier de concertation** vise à donner au plus grand nombre les moyens de comprendre le projet et de se faire un avis. Il est complété par une **exposition permanente** mise à la disposition du public durant toute la concertation **dans les mairies de Saint-Rambert d'Albon, Saint-Barthélémy-de-Vals et au siège de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche**. Un **site internet** est également dédié à la concertation à l'adresse : [www.a7-echangeur-dromardeche.vinci-autoroutes.com](http://www.a7-echangeur-dromardeche.vinci-autoroutes.com)

Pour s'exprimer sur le projet, un **formulaire de recueil des avis** est à disposition dans les mairies précitées, ainsi que sur le site internet de la concertation.

**3 permanences du maître d'ouvrage**, VINCI Autoroutes, ouvertes au public sont organisées en présence des ingénieurs en charge de l'opération, ainsi que **2 réunions publiques** en présence des principaux partenaires du projet. Ces rencontres permettront à chacun de découvrir le projet et d'échanger avec le maître d'ouvrage.

## APRÈS LA CONCERTATION

À l'issue de la concertation, un **bilan** validé par le Préfet de la Drôme sera publié sur le site internet du projet afin de restituer les échanges et les propositions du public. Sur la base de ce bilan, des **études détaillées** seront engagées en vue de l'**enquête publique**. Les caractéristiques du projet seront présentées dans le dossier préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

### Pour vous informer, poser vos questions et donner votre avis

#### Dans les lieux d'accueil de la concertation :

- > une exposition
- > le présent dossier de concertation publique
- > le formulaire de recueil des avis

#### Lors des réunions publiques

- > Le 17/09/2019, à partir de 18h00, Saint-Rambert d'Albon (Salle Jean Ferrat - rue du Levant)
- > Le 19/09/2019, à partir de 18h00, Saint-Barthélémy-de-Vals (Salle des fêtes - 1 place Georges Brassens)

#### Lors de permanences du maître d'ouvrage VINCI Autoroutes :

- > Le 26/09/2019, 14h00-18h00, Saint-Vallier (Siège de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche)
- > Le 01/10/2019, 14h00-18h00, Saint-Barthélémy-de-Vals (Mairie - Salle du conseil)
- > Le 03/10/2019, 14h00-18h00, Saint-Rambert d'Albon (Mairie - Salle des mariages)

#### En ligne, sur le site internet :

[www.a7-echangeur-dromardeche.vinci-autoroutes.com](http://www.a7-echangeur-dromardeche.vinci-autoroutes.com)

# DES NOUVEAUX ÉCHANGES AUTOROUTIERS POUR AMÉLIORER LA DESSERTE DU TERRITOIRE

## CARTE DU TERRITOIRE ET DU SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL À DEUX DEMI-ÉCHANGEURS



# UN PROJET NÉCESSAIRE, ATTENDU DEPUIS PRÈS DE 40 ANS PAR LES ACTEURS LOCAUX

**32 KM**

SÉPARENT LES ÉCHANGEURS  
DE TAIN L'HERMITAGE  
ET CHANAS

**LE PLUS LONG  
TRONÇON DE L'A7  
SANS ENTRÉE  
NI SORTIE  
D'AUTOROUTE**

## UNE AUTOROUTE PLUS ACCESSIBLE, DES TRAFICS APAISÉS ET DES DÉPLACEMENTS FLUIDIFIÉS

Répondant à plusieurs enjeux locaux en termes de déplacements, le projet de création des nouveaux échanges autoroutiers vise à **faciliter l'accès à l'autoroute A7** et à faciliter les déplacements sur l'autoroute et le réseau secondaire, tout en **fluidifiant le trafic sur les entrées et sorties existantes de Chanas (n°12) et de Tain l'Hermitage (n°13), et sur la RN7**. L'objectif est d'offrir à l'ensemble des habitants du territoire et aux acteurs économiques des temps de trajet réduits et une connexion ainsi renforcée entre les vallées du Rhône, de la Galaure, de la Valloire et de l'Herbasse.

## TOUT UN TERRITOIRE À DÉSENCLAVER GRÂCE À UNE MEILLEURE DESSERTE

Depuis près de quarante ans, tous les grands acteurs locaux souhaitent ce projet pour accélérer le désenclavement du territoire.

Face aux problèmes de congestion du trafic et pour répondre aux nouveaux enjeux de développement du territoire, le projet a fait l'objet d'une étude d'opportunité et de faisabilité conduite et cofinancée par VINCI Autoroutes et la Communauté de communes Porte de DrômArdèche.

Cette étude a permis de déterminer les sites les plus pertinents pour l'implantation des échanges autoroutiers, entre Chanas et Tain l'Hermitage, sur le plus long tronçon sans sortie de l'A7, soit 32 kilomètres d'autoroute sans entrée ni sortie. Cette étude conclut à un scénario préférentiel à deux demi-échangeurs.

Le demi-échangeur situé à Saint-Rambert d'Albon permettra de prendre l'autoroute A7 en direction du sud et d'en sortir en venant du sud.

Le demi-échangeur situé à Saint-Barthélémy-de-Vals permettra de prendre l'autoroute en direction du nord et d'en sortir en venant du nord.

**25,8M€**  
INVESTIS  
PAR LES  
COFINANCEURS

- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DE DRÔMARDÈCHE
- LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
- LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES
- VINCI AUTOROUTES

## UN PROJET INSCRIT PARMI LES 30 CHANTIERS PRIORITAIRES DU PLAN D'INVESTISSEMENT AUTOROUTIER

Initié dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier validé par l'État en 2018, ce projet d'intérêt général pour l'avenir du territoire représente un investissement total de **25,8 millions d'euros**.

La Communauté de communes Porte de DrômArdèche, le Département de la Drôme, la Région Auvergne Rhône-Alpes et VINCI Autoroutes se sont portés cofinanceurs.

## LES BÉNÉFICES DU PROJET

# UNE CIRCULATION FACILITÉE POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE

Une grande partie des actifs du territoire ne résidant pas à proximité de leur lieu de travail, les trajets domicile-travail représentent une part importante des déplacements quotidiens et pèsent sur la mobilité du quotidien.

Le projet de création des nouveaux échanges autoroutiers permet un renforcement de la desserte des secteurs nord et sud du territoire, avec des

temps de trajet significativement réduits grâce à une entrée et une sortie sur l'autoroute plus faciles et rapides d'accès.

Un atout majeur pour améliorer le quotidien des habitants du territoire et le rendre attractif aux yeux de ceux qui travaillent en périphérie de Lyon ou de Valence et qui recherchent un meilleur cadre de vie.

## DES TRAFICS APAISÉS EN PARTICULIER SUR LA RN7

L'intensité du trafic actuel entrant et sortant de l'A7 participe à l'encombrement du giratoire de Chanas sur la RN7 et provoque, par répercussion, une congestion récurrente sur la RN7 qui supporte à la fois des flux de courtes et longues distances de véhicules légers et poids lourds.

Avec le projet et à l'exception des routes départementales desservant les nouveaux échangeurs (D53 et D112 notamment), les trafics sur le réseau routier secondaire, en particulier sur la RN7, seront réduits pour plus de sécurité et moins de nuisances. Des milliers de véhicules pourront éviter chaque jour les voies urbaines et entrer sur l'autoroute plus rapidement avec une circulation plus fluide, soulagée d'une part du trafic autoroutier, en particulier les poids lourds et véhicules de transit. Le trafic dans les communes gagne lui aussi en sécurité.



## UN TRAFIC QUI GAGNE EN SÉCURITÉ, AUX ABORDS DE L'AUTOROUTE ET SUR LES GRANDS AXES ROUTIERS TRAVERSANT LES COMMUNES

À LA MISE EN SERVICE DU PROJET EN 2025 :  
(sous réserve d'obtention des autorisations administratives)

BAISSE DU TRAFIC  
**30 %**  
SUR L'ÉCHANGEUR  
DE CHANAS

BAISSE DU TRAFIC  
**25 %**  
SUR L'ÉCHANGEUR  
DE TAIN L'HERMITAGE

BAISSE DU TRAFIC JUSQU'À  
**15 %**  
SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL EN PARTICULIER  
SUR LA RN7 ENTRE LE DEMI-DIFFUSEUR NORD  
ET TAIN L'HERMITAGE

Une part significative des poids lourds transitant dans les communes traversées par les axes structurant du réseau secondaire seront reportés sur l'A7. Une baisse de l'ordre de 15% du trafic actuel (poids lourds et véhicules légers) est attendue sur la RN7 entre les deux demi-échangeurs.

Source : Étude trafic Egis pour ASF - VINCI Autoroutes



## LES BÉNÉFICES DU PROJET

# UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF POUR LES ENTREPRISES

Sur un bassin de vie profitant déjà d'une belle dynamique économique liée à un tissu industriel et commercial important, la création des échanges autoroutiers doit favoriser l'implantation de nouvelles entreprises grâce à une meilleure connexion à l'autoroute, en particulier sur le parc d'activités directement desservi par le projet.

Sur les zones d'activités qui subissent actuellement un important trafic de poids lourds, l'amélioration de la desserte se traduira pour les entreprises par d'importants gains de temps et de distance. La fin d'une situation coûteuse, notamment pour les entreprises implantées dans ce secteur de Saint-Rambert d'Albon et dont les camions, qui se rendent dans le Sud de la France, sont actuellement obligés de parcourir 12 kilomètres supplémentaires afin de rejoindre l'autoroute au niveau du péage de Chanas.

### PAROLE D'ACTEURS DU TERRITOIRE

Selon Patrice Péricard, PDG de l'entreprise de transport BERT :

« La situation actuelle est un préjudice à la "compétitivité" des PME locales, soit une perte estimée à 2500€/jour pour une flotte de 250 camions. »

MEILLEURE DESSERTE  
AUTOROUTIÈRE  
POUR LES ENTREPRISES  
LOCALES



GAINS  
DE COMPÉTITIVITÉ  
ET DE PRODUCTIVITÉ  
OUVERTURE FACILITÉE  
À DE NOUVEAUX MARCHÉS



PÔLE ÉCONOMIQUE MAJEUR DU DÉPARTEMENT, LE PARC D'ACTIVITÉS CONSTITUE L'UNE DES DEUX GRANDES ZONES À ENJEUX DE LA DRÔME AU CÔTÉ DE LA ZONE ROVALTAIN 150 À 180 HECTARES, RÉPARTIS SUR 3 COMMUNES, POUR L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET LOGISTIQUES.

# DES SITES TOURISTIQUES MIEUX DESSERVIS ET VALORISÉS

Avec l'aménagement de nouveaux accès autoroutiers offrant une porte d'entrée sur la très touristique Vallée de la Galaure, tout le territoire de Porte de DrômArdèche doit bénéficier également d'une attractivité touristique nouvelle.

Parmi les hauts lieux touristiques directement concernés par le projet: la **Tour d'Albon**, incontournable, et le **Palais Idéal du Facteur Cheval** déjà fréquenté par près de 150000 visiteurs chaque année.



ENVIRON  
**150 000**  
VISITEURS  
SE RENDENT  
CHAQUE  
ANNÉE AU  
PALAIS IDÉAL  
DU FACTEUR  
CHEVAL

D'autres sites tout aussi singuliers accueillent un nombre croissant de visiteurs, telle que la **Ferme de Marthe Robin à Châteauneuf de Galaure**, sans oublier les nombreuses activités d'hôtellerie de plein air et chambres d'hôtes à proximité.

Contributeur de renouveau économique pour l'ensemble du territoire, le projet profitera donc aussi à tous les pans du secteur touristique et de loisir local.



# 3 SCÉNARIOS ÉTUDIÉS

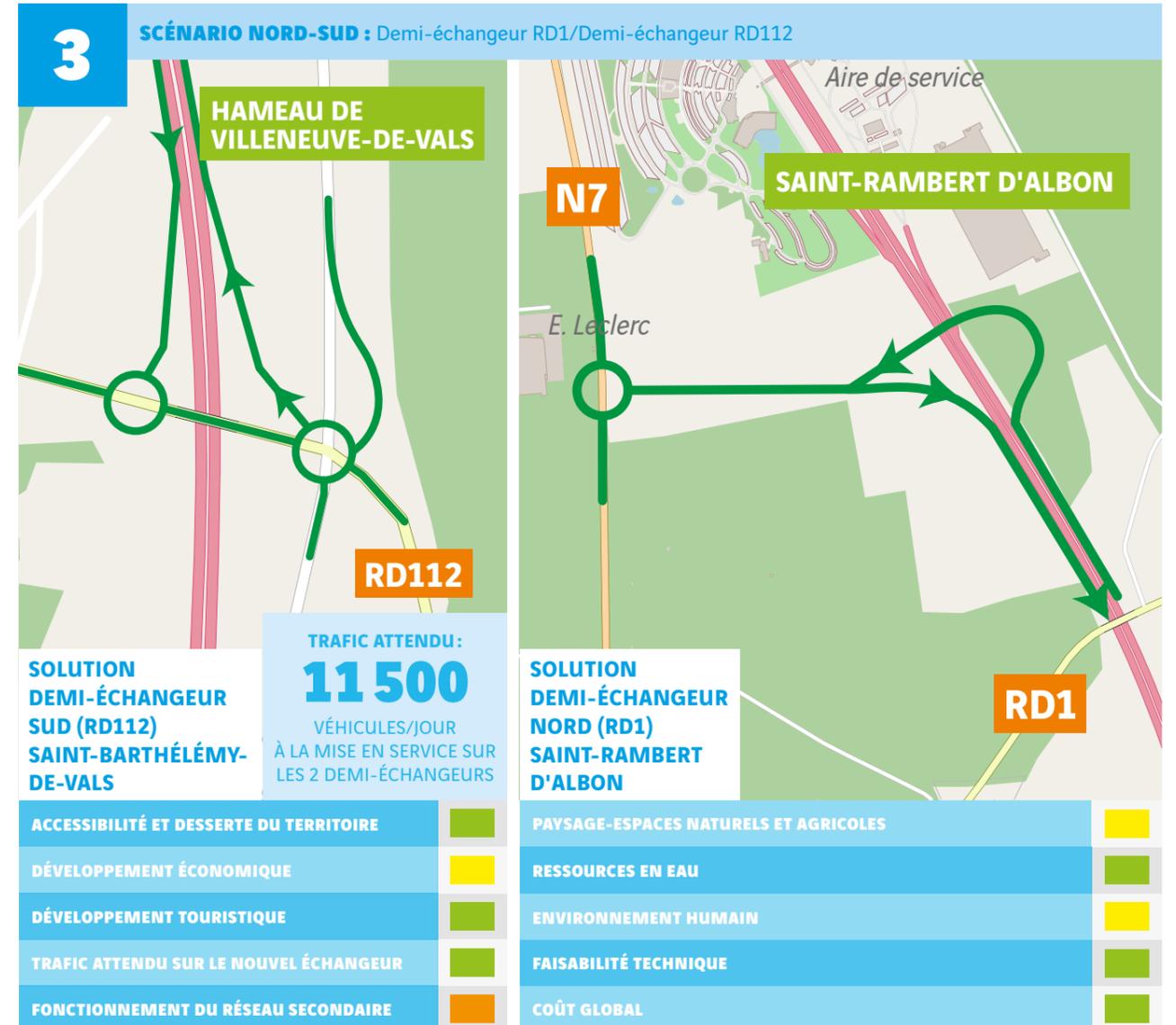
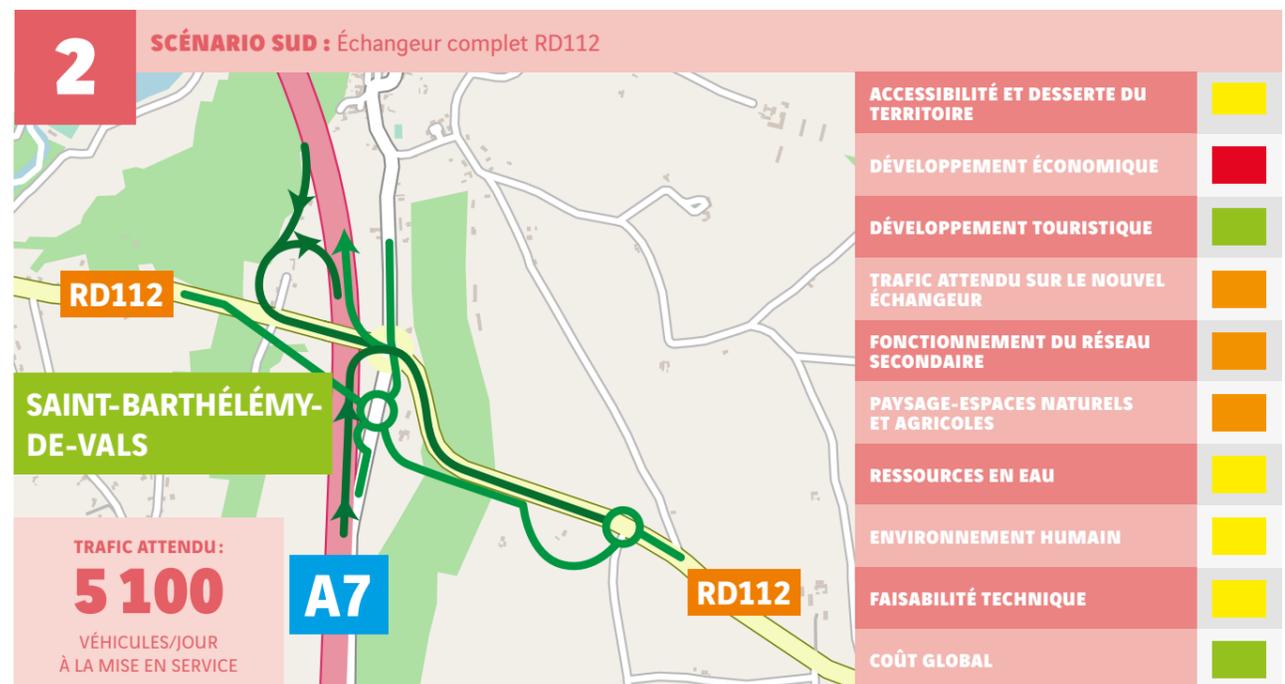
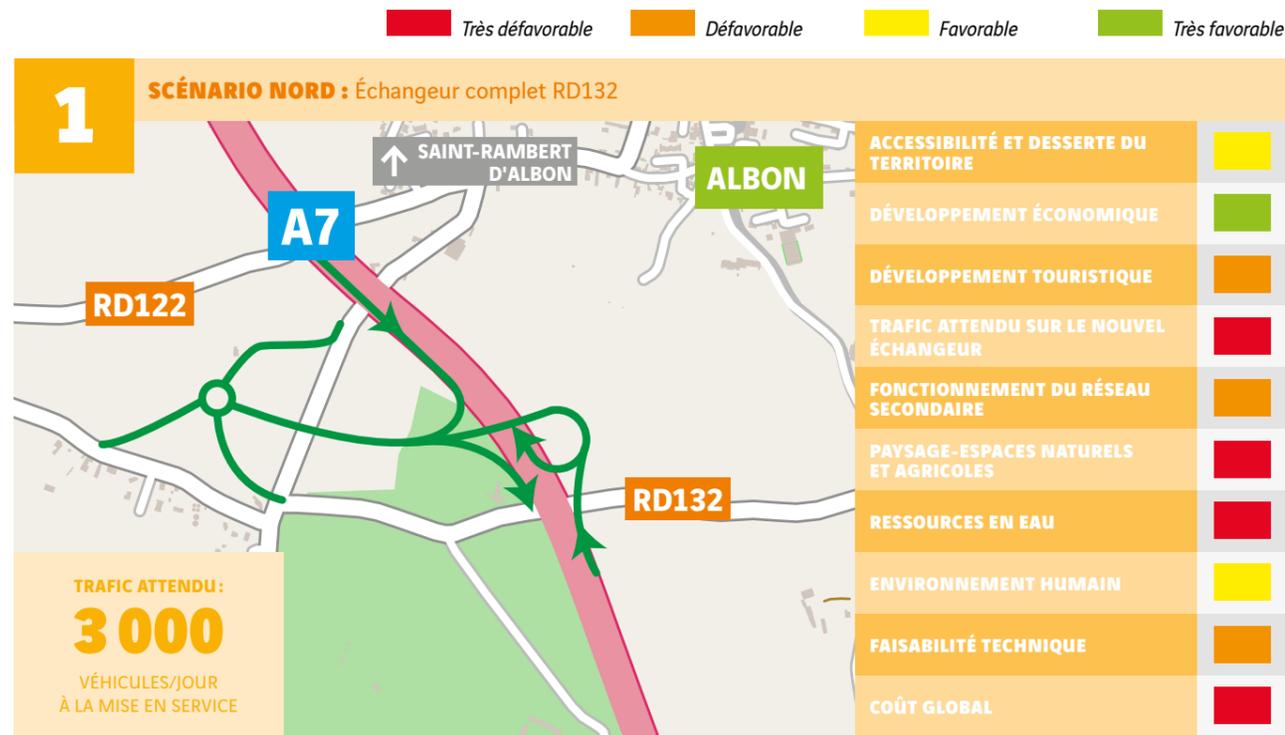
## LOCALISATION DES 3 SCÉNARIOS ÉTUDIÉS

Une étude comparative de 3 scénarios d'aménagement a été réalisée afin d'identifier la solution présentant les meilleurs avantages avec des contraintes réduites. Cette analyse, fondée sur divers critères de performance et de coûts, évalue les points forts et les points faibles de chaque variante indépendamment les unes des autres.



## LES SCÉNARIOS ÉTUDIÉS

# 3 SCÉNARIOS ÉTUDIÉS



## LE SCÉNARIO À DEUX DEMI-ÉCHANGEURS APPARAÎT PLUS PERFORMANT AU REGARD DE L'ANALYSE MULTI-CRITÈRES :

1. Plus performant en termes de trafic, avec plus du double du nombre de véhicules prévus par rapport au scénario n°2, et près de 4 fois celui du scénario n°1.
2. Plus performant en termes d'accessibilité et de desserte du territoire, et très favorable pour le développement touristique.
3. Avec des impacts réduits sur l'environnement, notamment sur les milieux aquatiques et humains.

Présenté aux collectivités locales partenaires et plébiscité pour son rapport coût/performance, avec un prix équivalent à un échangeur classique, **ce scénario de deux demi-échangeurs a suscité un large consensus de la part des acteurs du territoire.** C'est ce choix d'aménagement à deux demi-échangeurs qui est l'objet de cette concertation publique, à la demande du Préfet de la Drôme.

## L'AMÉNAGEMENT PRÉFÉRENTIEL

# UN CHOIX D'AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ, PROFITANT À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le scénario préférentiel est composé d'un demi-échangeur au sud, à Saint-Barthélemy-de-Vals, et d'un demi-échangeur au nord, à Saint-Rambert d'Albon.

AU NIVEAU DE SAINT-RAMBERT D'ALBON	À SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-VALS
UNE <b>ENTRÉE</b> EN DIRECTION DE <b>VALENCE</b> ET UNE <b>SORTIE</b> EN ARRIVANT DE VALENCE, À ENVIRON 6KM DE L'ÉCHANGEUR DE CHANAS	UNE <b>ENTRÉE</b> EN DIRECTION DE <b>LYON</b> ET UNE <b>SORTIE</b> EN ARRIVANT DE LYON, À ENVIRON 12KM DE L'ÉCHANGEUR DE TAIN L'HERMITAGE.



## RÉPARTITION DES TRAFICS POUR CHAQUE ÉCHANGEUR

11 500 VÉHICULES/JOUR ATTENDUS SUR LES NOUVELLES INFRASTRUCTURES À LA MISE EN SERVICE	➔ 60% DU TRAFIC AU NIVEAU DU DEMI-ÉCHANGEUR AU NORD
	➔ 40% DU TRAFIC AU NIVEAU DU DEMI-ÉCHANGEUR AU SUD



Le scénario préférentiel présente le meilleur niveau de performance au regard du trafic attendu, tout en étant réalisable sur le plan technique, finançable par les collectivités partenaires avec le moins d'impact possible sur l'environnement.

## DEMI-ÉCHANGEUR NORD

Le demi-échangeur nord comprend la création de deux bretelles orientées vers le sud et raccordées à la RN7 au sud des aires de services de Saint-Rambert d'Albon.

La bretelle de sortie est mutualisée avec celle déjà existante en direction des aires de services. Une gare de péage unique traite les deux sens de circulation.

La création d'un giratoire sur la RN7 est préconisée en complément de celui existant qui ne permet pas d'accueillir les trafics supplémentaires dans de bonnes conditions de sécurité.



## DEMI-ÉCHANGEUR SUD

Le demi-échangeur sud comprend deux bretelles raccordées vers le nord sur la RD112.

Chaque bretelle est munie d'une gare de péage. Un giratoire est créé et un second est réaménagé pour assurer le raccordement sur la voirie locale.

Ces bretelles étant situées à proximité de quelques habitations, le maître d'ouvrage fera les aménagements acoustiques réglementaires. Des mesures et modélisations acoustiques sont en cours.



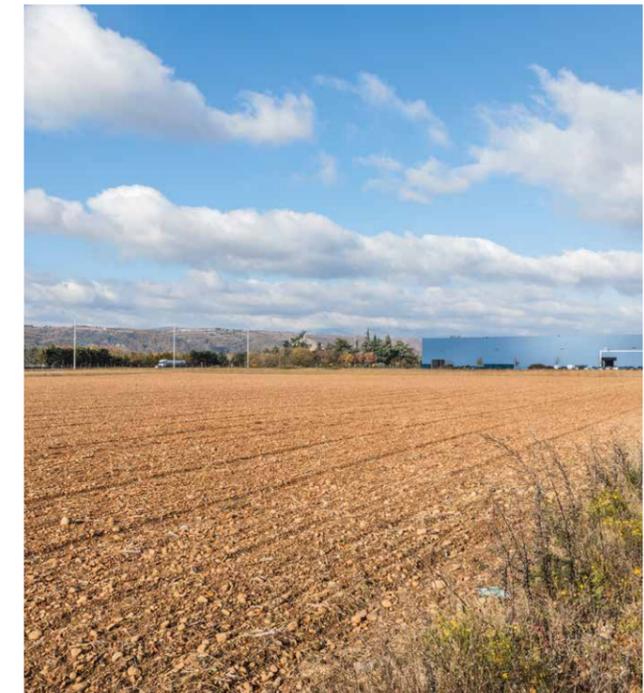
## LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS

# POUR LES RIVERAINS ET LE PAYSAGE

## DES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

Si le projet prévoit une amélioration des circulations à l'échelle de l'ensemble du territoire, il va cependant générer de nouveaux trafics dans les zones concernées par l'aménagement. Afin de préserver la qualité de vie des riverains et de prendre en compte l'augmentation du trafic, notamment sur le réseau secondaire, des aménagements seront à prévoir.

Certains sont pris en charge par VINCI Autoroutes car situés sur les emprises du projet autoroutier. D'autres sont à la charge des collectivités territoriales partenaires, comme la Communauté de communes Porte de DrômArdèche et le Département de la Drôme. Ce dernier s'est d'ores et déjà engagé à financer la réalisation d'aménagements routiers sur son réseau, et notamment, sur la RD112 et RD53 reliant le bassin romanais au demi-échangeur nord.

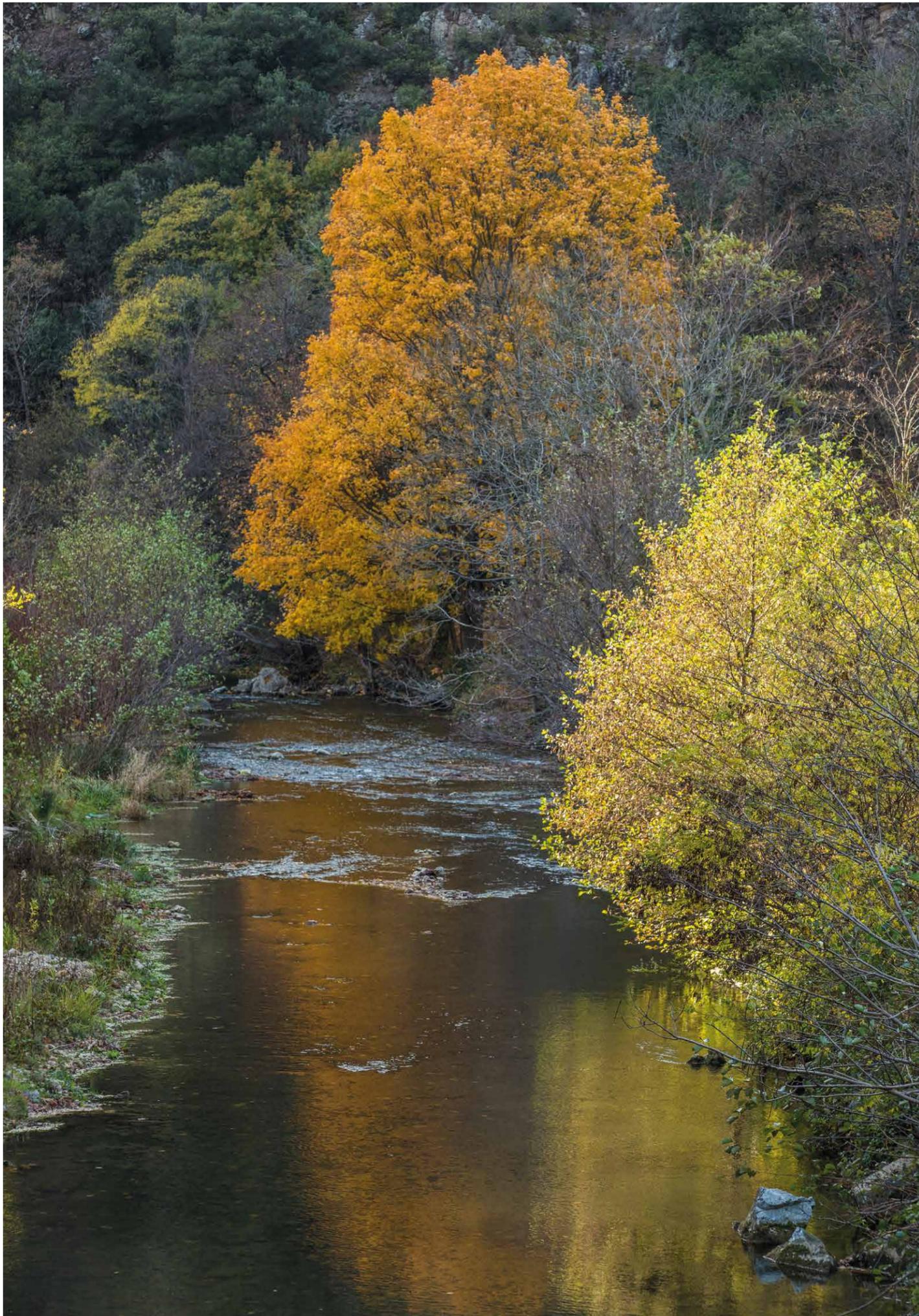


## DES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS POUR L'INSERTION PAYSAGÈRE

Le scénario nord est localisé dans des espaces essentiellement agricoles et industriels, en bordure immédiate de l'autoroute sur la commune de Saint-Rambert d'Albon et en limite de la commune d'Albon. La zone d'implantation du scénario sud n'accueille aucune zone industrielle ou commerciale et s'inscrit essentiellement à proximité de zones habitées et d'espaces naturels.

Des effets localisés et restreints à un périmètre plus rapproché sont à prendre en compte. Le maître d'ouvrage veillera à la prise en compte de l'occupation humaine sur les zones du projet dans sa conception. Il sera soucieux de limiter les nuisances et de mettre en œuvre les protections réglementaires.





## LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS

# POUR LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ

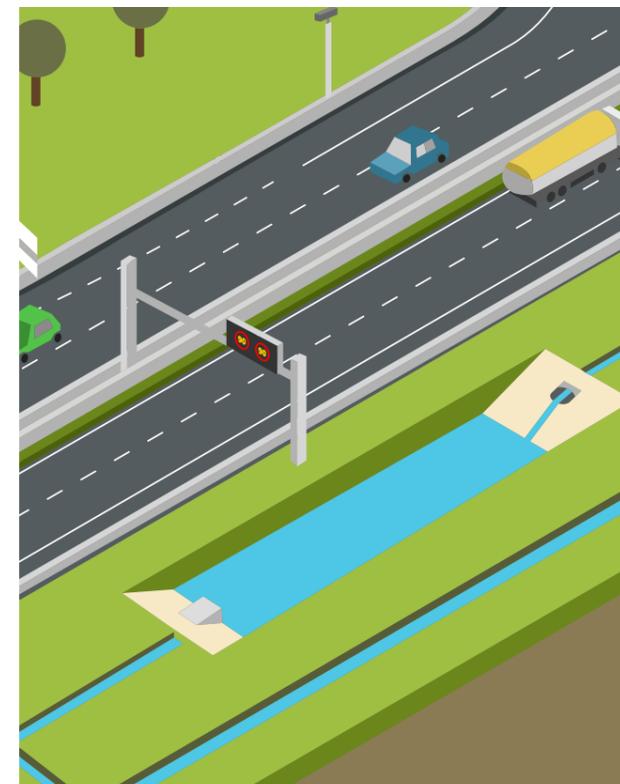
## DES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Des inventaires de terrain ont été réalisés afin de déterminer la présence ou non d'espèces spécifiques sur les zones d'emprises des différentes variantes. La zone du demi-échangeur au nord n'est concernée par aucune Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), la zone sud en intercepte deux. Les impacts du projet sur les différentes espèces végétales ou animales qui ont pu être observées seront modérés. Des mesures particulièrement adaptées doivent être prises, compte tenu des enjeux identifiés, même faibles.

Une attention particulière est à apporter :

**AUX ESPÈCES ET HABITATS PRÉSENTS SUR LES LIEUX D'AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS**

**AU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE COUPANT L'A7 SUR LA COMMUNE D'ALBON**



INSTALLATION DE RÉSEAUX ET DE BASSINS D'ASSAINISSEMENT

## DES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

VINCI Autoroutes est attentif à la préservation de la ressource en eau, en particulier :

**AUX CAPTAGES D'EAU ET À LEURS PÉRIMÈTRES DE PROTECTION**

**AUX ZONES INONDABLES**

**AUX ZONES HUMIDES, NOTAMMENT À PROXIMITÉ DE L'A7**

En cas d'empiètement de ces zones, des mesures de compensation pourront être mises en place après avoir envisagé des mesures d'évitement et de réduction.

À cet effet, le maître d'ouvrage sera vigilant à mettre en place des mesures adaptées à travers des dispositifs modernes et efficaces d'assainissement, de récupération et de traitement des eaux.





**VINCI Autoroutes**

Direction Opérationnelle

de l'Infrastructure Est

Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

337 chemin de la Sauvageonne

84100 Orange

[www.a7-echangeur-dromardeche.vinci-autoroutes.com](http://www.a7-echangeur-dromardeche.vinci-autoroutes.com)